

ROUGH

HEBDOMADAIRE DE LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE IV^e INTERNATIONALE - 9 DÉCEMBRE 1995 - SUPPLÉMENT AU N° 1663 - 5 FRANCS

**Grève
générale
Manif
nationale**

PAR MILLIONS

contre

Juppé

FRAPPOONS

ENCORE

PLUS FORT

DANS LA RUE, DANS LA GREVE

Plus d'un million de personnes dans la rue ! Les manifestations du 7 décembre l'ont confirmé : le mouvement de lutte reste ascendant. Certes, l'extension de la grève au privé ne va pas de soi et les directions confédérales ne jouent pas le rôle moteur que les travailleurs attendent.

Juppé croyait qu'il ferait plier quelques secteurs en grève, qu'il les diviserait par ses promesses creuses de concertation. La manœuvre s'est fracassée sur un mouvement si profond qu'il peut mobiliser un million de personnes dans la rue et que l'opinion lui accorde sa sympathie, pour ne pas dire sa complicité.

La nature politique du conflit apparaît clairement. Chirac et son Premier ministre n'enregistrent que le soutien du grand patronat, des marchés financiers, des banques centrales européennes... du chancelier Kohl. Qui peut nier que l'action gouvernementale soit dictée par ces fameux « critères de convergence » sur lesquels on tente d'ériger l'Europe du libéralisme, de la régression sociale, du démantèlement des services publics. Le Figaro du 8 décembre le reconnaît : « Le débat sur les accords de Maastricht est relancé ».

A droite, on se met sur les rangs de la succession d'un Premier ministre désavoué par la rue. Dans l'Express, Pasqua embouche les trompettes du « changement de politique ». Son nouveau discours apparaît toutefois uniquement inspiré par la crainte d'une secousse « qui peut durer ».

A gauche, ce ne sont que dérobades. Jospin consent à se dire solidaire du mouvement gréviste, mais il refuse d'envisager une modification du calendrier qui perturberait son cheminement tranquille vers l'alternance de... 1998. Les dirigeants du PS dissertent docilement sur « la procédure de réforme » (Michel Rocard) ou la disqualification qui interdirait à Juppé de mener à bien une politique dont ils ne contestent à aucun moment les fondements (Martine Aubry). Et le député Martin Malvy de pousser ce cri du cœur : « On peut revoir le calendrier, mais pas jeter Maastricht aux orties ».

S'il apporte officiellement son soutien à l'élargissement de l'action, le PC n'offre pas davantage de réponse aux attentes des salariés et des jeunes. Robert Hue affirme que la gauche n'est « pas prête » pour proposer « une alternative progressiste ». Il ne prend même pas la peine d'indiquer comment ladite alternative pourrait se forger un chemin. Pendant l'inventaire, on est donc prié de ne pas précipiter la crise politique...

La grève, le mouvement social posent pourtant, avec acuité, la question d'un changement radical de cap, d'une rupture avec le modèle libéral et capitaliste dominant. Par le plus vaste débat à gauche, il faut dessiner les contours d'un projet inspiré des exigences d'égalité, de solidarité et de justice exprimées dans la bataille contre le plan Juppé. Par la construction d'une véritable grève générale qui fasse céder Juppé et le contraigne à faire ses valises, il devient possible de créer les conditions initiales de cette nouvelle donne politique indispensable.

Christian Picquet

Les manifestations du 7 décembre ont confirmé la puissance sociale des mouvements actuels contre le plan Juppé. Près de trois millions de grévistes, plus d'un million de manifestants. Autour de ses noyaux durs, les cheminots et les postiers, le mouvement s'élargit. Après les électriciens et gaziers, les agents des impôts et les salariés de plusieurs administrations, c'est au tour des enseignants d'entrer en grève. Le 7 décembre, des dizaines de milliers d'enseignants ont submergé les manifestations de la région parisienne et des principales villes de province. Dans les hôpitaux, le mouvement s'est aussi amplifié.

Globalement, après quinze jours de grève des cheminots, le mouvement reste ascendant, comptant encore sur des réserves substantielles de secteurs qui, tout en étant mobilisés, entrent progressivement en grève ou participent ponctuellement à des journées de grève et de manifestations. Contrairement à ce que croient certains médias ou les experts gouvernementaux, le mouvement n'a pas encore fait le plein. Il n'a pas atteint son apogée.

Deux difficultés pèsent, néanmoins, sur la mobilisation :

1 - Les limites dans le secteur privé. Comme l'indiquent les derniers sondages, la grève reste populaire - après trois semaines, 59 % des personnes interrogées ont de la sympathie pour la grève - mais le mouvement a du mal à s'étendre au privé. A cette étape, les débrayages, pour aller aux manifestations, à Renault, Rhône-Poulenc, les mines, l'Aérospatiale, Thomson ne se transforment pas en grève, même si la mobilisation croît dans des certaines entreprises de province.

2 - Les hésitations, voire les réserves, à reconduire les grèves. Tout en assurant des grèves largement majoritaires, voire totales, lors des temps forts de mobilisation, les salariés de certains secteurs ne sont pas, tous, prêts à la grève totale reconductible.

II. Ce sont ces difficultés qui peuvent pousser le gouvernement Juppé à prendre ses désirs pour des réalités et à confondre les difficultés ponctuelles d'un mouvement de grève avec son éventuelle déroute. Ainsi, sur les conseils de Giscard d'Estaing, pour qui décembre 95 n'est pas Mai 68, le gouvernement refuse des négociations globales et préconise des négociations « secteur par secteur » et « point par point » en visant un objectif : fissurer le front des cheminots en grève en négociant sur les régi-

mes spéciaux de retraite, sur telle question de la commission Le Vert ou sur tel ou tel aspect du contrat de plan. Juppé cherche à diviser les cheminots.

Le refus de la FGTE-CFDT d'accepter une quelconque négociation dans un cadre ayant, peu ou prou, un rapport avec la commission Le Vert est une première réponse des cheminots.

Ces « concertations » gouvernementales s'inscrivent toujours

sonne ne l'a encore relevé, mais il n'y a pas eu une seule réunion intersyndicale interprofessionnelle unitaire, depuis le début de la grève. Malgré les propositions incessantes de la FSU, de SUD, de la FGTE-CFDT, les directions confédérales ou fédérales fonction publique de Force ouvrière et de la CGT se sont, à chaque fois, dérobées devant toute proposition de réunion commune ! Blondel parle de généraliser les grèves mais

dination et de centralisation du mouvement, et particulièrement la grève générale. Il ne s'agit pas de multiplier des proclamations instantanées exigeant des syndicats qu'ils appellent à la grève générale. Mais, dans une situation où il n'y a pas « extension naturelle » de la grève dans le secteur privé, un appel unitaire des confédérations serait un point d'appui formidable pour poser le problème de la grève... Les directions syndicales



En 1980, déjà... le droit à la santé en question.

dans un refus global de retirer le plan Juppé et d'ouvrir de vraies négociations. En fait, le gouvernement joue le pourrissement et semble vouloir affronter le mouvement gréviste. La répression des manifestations de mineurs en Lorraine, comme les tentatives d'opposer les usagers aux grévistes, montrent bien les tentations autoritaires du gouvernement.

Ce gouvernement est faible. La montée du mécontentement gréviste, les résultats des dernières partiels, les indications d'impopularité des sondages, les divisions ouvertes de la majorité présidentielle avec la dernière intervention de Pasqua, l'affaiblissent toujours plus. C'est cette faiblesse qui le pousse à employer la manière forte. « Ça passe ou ça casse » semble jouer Juppé. Un pari risqué.

III. Apparemment, dans cette situation, chaque syndicat joue son rôle ou sa partition. La direction confédérale CFDT trahit ouvertement les luttes. Blondel et Viannet sont en pointe dans les appels à la grève...

La situation est claire du côté Notat : elle est contre la grève. Pour Blondel et Viannet, les choses sont plus compliquées. Per-

se refuse d'appeler à la grève générale avec la CGT ! Viannet, dans son rapport et sa conclusion au congrès de la CGT, ne dit mot sur la nécessité d'une grève générale... C'est seulement sous la pression du Congrès qu'il reprendra une proposition de généralisation des luttes. Le jeudi 7 décembre, alors que tous les secteurs en grève et les syndicats s'apprentent à préparer une manifestation centrale à Paris, la CGT, au nom du « mouvement d'en bas », convoque des manifestations par département !

Les directions syndicales - FO et CGT - « surfent » sur le mouvement, appellent à des journées d'action et de grève, mais se refusent à avancer des perspectives de coor-

de FO et de la CGT semblent craindre la dynamique d'un tel mouvement ; elles sont en deçà des enjeux. C'est à chaque fois la force du mouvement de masse qui les amène à proposer des initiatives.

Ainsi, le mardi 12 décembre, elles appellent, avec la FSU, à un nouveau temps fort. Il s'agit de faire de ce mardi 12, une journée de grève totale, dans le secteur public, mais aussi dans le privé. Et si le gouvernement ne cède pas, les millions de salariés, en grève ou en lutte, public ou privé, devront se trouver dans une manifestation nationale, le dimanche 17 décembre, à Paris. Et, Juppé aura ainsi, ses deux millions de personnes dans la rue !

Rouge est un hebdomadaire qui paraît normalement le jeudi sur seize pages. Cette semaine-ci, pour mieux accompagner le mouvement de luttes, nous avons publié deux fois un huit-page. Le premier, le mercredi 6 décembre, pour le numéro « régulier », et le second, le samedi 9, pour le « supplément » que vous avez aujourd'hui en main.

Rouge hebdomadaire comprend usuellement de nombreuses rubriques, dont les rubriques culture, société et internationale qui ont cédé cette semaine la place à l'analyse des mobilisations en cours et des échéances politiques.

DES MILLIONS CONTRE LE PLAN JUPPE



La journée de grève du 30 novembre a servi de déclic. La quasi totalité des unités d'EDF-GDF sont aujourd'hui installées en grève reconductible.

EDF-GDF dans le mouvement

Le 5 décembre, avec plus de 60 % de grévistes au plan national, a été l'occasion de renforcer partout le mouvement de grève et les liens avec les autres secteurs en lutte : visite de délégations dans les assemblées générales, occupations et manifestations interprofessionnelles. Depuis le début du conflit, la prise en main de l'outil de travail est un enjeu déterminant pour exprimer un réel rapport de force comme pour populariser l'action auprès des usagers et briser le mur du silence sur l'avenir du secteur public et les projets de privatisation.

Dans les centrales de production, des baisses de charge importantes sont enregistrées quotidiennement (autour de vingt mille mé-

gawatts), à la distribution le passage des tarifs en « heures creuses » (demi-tarif) pour les usagers se multiplie, (Brest, Montbéliard, Bayonne, Le Havre, Rouen, Charleville, Toulon, Le Mans, Perpignan...), au transport l'occupation des postes permet d'intervenir sur les livraisons aux gros consommateurs industriels. Devant cette détermination des grévistes à exercer pleinement leur droit de grève, la direction d'EDF tente de déployer partout un véritable arsenal répressif : constats d'huissiers, multiplication des sanctions, réquisitions, assignations devant les tribunaux, interdiction d'accès sur le site pour les délégués comme à la centrale de Graveline. Au cœur même de ce conflit, la reconquête du droit de grève appa-

rait comme un enjeu déterminant et les premières décisions des tribunaux déboutant la direction comme à Brest, Grenoble, Mulhouse ou Versailles renforcent la légitimité de ces formes d'action.

Pourquoi ne pas rétablir le courant dans les foyers en difficulté, coupés pour impayés ? Cette lutte doit être celle de tous les usagers du service public et chacun recherche les moyens de s'adresser à tous les salariés. La réunion du Conseil des ministres européens du 14 décembre est une nouvelle échéance importante pour l'avenir d'EDF-GDF.

Chacun(e) sent bien qu'il faut maintenir la pression et l'unité jusqu'au retrait du plan Juppé et la mise en échec du processus de privatisation. pour l'état-major de

la CFDT, la situation devient compliquée.

Alors que les assemblées générales reconduisent la grève, elle appelle au dernier moment à la grève le 5 décembre, tout en s'opposant à la dynamique de reconduction du mouvement en assemblées générales, renvoyant à une journée d'action pour le 13 décembre dans le cadre d'un appel unitaire CGT, CFDT, FO, CFTC. Certes, cette date apparaît comme une perspective importante, mais il convient dès aujourd'hui de ne pas s'opposer à la construction, à la poursuite et à l'extension du mouvement convergent de l'ensemble des salariés dans l'action reconductible.

Correspondant

IV. Les directions syndicales ont une responsabilité majeure dans ce mouvement, mais les leaders de la gauche officielle font tout pour contenir la crise actuelle. Jospin déclare que « la grève est un problème social qui doit avoir une réponse sociale ». Hue refuse toute perspective « mettant en cause le gouvernement Juppé ou posant le problème d'une dissolution de l'Assemblée nationale ». Lorsque Juppé, précisément dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, se tourne vers l'opposition en lui demandant « où est l'alternative ? », personne ne répond. La gauche reste muette. Elle refuse de transformer la crise sociale en crise politique, laissant ainsi, le terrain libre aux déclarations de la droite et de Le Pen. C'est un comble que, dans une situation où il y a des millions de grévistes, ce soit Madelin, Le Pen, Pasqua qui parlent politique alors que la gauche se tait.

Toute la gauche sociale, syndicale et politique doit relever le défi.

Oui, il y a une alternative politique. Le plan Juppé doit être retiré. Le gouvernement doit céder ou céder la place.

L'Assemblée nationale n'a aucune légitimité pour voter la loi d'ordonnances. Les revendications des grévistes donnent une première indication. Il faut une autre politique qui rejette la logique libérale de ces quinze dernières années, qui défende les besoins sociaux de la population, qui combatte le chômage en réduisant massivement le temps de travail, qui renforce la protection sociale en taxant le capital et les revenus financiers, qui augmente le pouvoir d'achat. Cette politique doit aussi refuser les critères de convergence de Maastricht.

A l'Europe des marchés financiers, nous opposons une Europe sociale et démocratique au service des peuples !

François Ollivier

La grève active des électriciens brestois

Les grévistes d'EDF multiplient les basculements en « heures creuses » dans de nombreux centres. L'idée a fait boule de neige. Comment s'organise une telle opération ? Gérard Million, responsable CGT à Brest, raconte.

■ **Peux-tu expliquer comment cela s'est passé à Brest ?**

Gérard Million - Toutes les commandes du département sont centralisées dans un local. C'est un véritable bunker dans lequel ne pénètrent que les agents de conduite. Il s'agit donc d'un endroit sensible fermé à clé. On savait, avant de décider de notre action, qu'il n'y aurait qu'un conducteur dans le local. On l'a investi en fracturant la porte et on a présenté la situation à l'agent de conduite en lui disant, soit nous faisons les manœuvres nous-mêmes pour basculer en heures creuses et donc distribuer le courant à demi-tarif (nous avions des techniciens pour cela avec nous) et si il y a une erreur de manipulation les dégâts vont être importants, soit tu les effectues toi-même.

Il faut savoir que ce sont des manœuvres relativement complexes, contrairement à la description faite par certains journaux qui prétendent qu'il suffit d'abaisser des manettes. Il s'agit en effet d'une intervention sur réseau avec des systèmes de courants porteurs 175 hertz qui sont pilotés à partir d'un micro-ordinateur, cela provoque des reports de charges, ce n'est donc pas quelque chose d'anodin. Le conducteur a alors eu un réflexe de professionnel, ce qu'il voulait éviter c'est qu'il y ait des coupures sur son réseau (ce qui n'était pas non plus notre intention) et il nous a demandé de lui dire exac-

tement ce que nous voulions afin de pouvoir l'exécuter en personne. Sa réaction a donc été celle de quelqu'un de responsable lorsqu'il a compris que notre action l'était tout autant. Si l'on peut dire, ce fut un deal entre gentlemen.

■ **Ce type d'action s'est ensuite étendu à d'autres centres...**

G. Million - En effet, ce sont aujourd'hui plus de cinquante centres en France qui procèdent de la sorte. Selon les rapports de force certains arrivent à tenir plus longtemps. A Brest, nous avons préféré arrêter en raison du référent qui nous est défavorable car il pose que la maîtrise du réseau doit être déléguée. L'important pour nous c'était que ça se sache et que les autres puissent reprendre l'idée, les médias se sont fait largement l'écho de notre initiative, on a vu débarquer France 2 et la presse locale ce dont nous n'avons pas réellement l'habitude à Brest. Mais déjà deux centres avaient fait la même chose avant nous.

L'attitude de la direction a été d'assigner tout de suite en référent tous les syndicats qui avaient participé. Le juge n'a pas considéré comme illicite l'occupation du site, en revanche, de notre côté, nous avons pensé qu'il ne fallait pas trop tirer sur la ficelle quant à l'occupation du local sensible qui permet une maîtrise totale du réseau. D'autant que nous avions déjà infligé la veille un « carton rouge »

à notre direction après la décision du préfet de renoncer à l'intervention policière. On a prouvé ce qu'on voulait prouver puisqu'on a quand même tenu tout le week-end en « heures creuses » et il y a des endroits où ça dure depuis une semaine. Il y a dorénavant un huissier présent dans chaque poste de contrôle aux côtés de l'agent de conduite.

■ **Comment envisagez-vous la suite ?**

G. Million - On a décidé, peut-être de manière un petit peu plus démagogique, mais compte tenu du contexte nous n'avons pas le choix des armes, de distribuer le courant gratuitement pour les associations humanitaires et caritatives, en guise de cadeau de Noël. Nous adressons une lettre aux responsables d'associations qui explique que « le personnel d'EDF-GDF est en grève comme des centaines de milliers d'autres salariés, cette grève dure depuis aujourd'hui dix jours, ses revendications concernent la protection sociale, les retraites, le service public. Toutes ces revendications si elles étaient satisfaites amèneraient plus de solidarité, moins de misère, elles garantiraient un meilleur accès à la santé, une meilleure couverture pour tous. »

« La défense du service public, c'est défendre le rôle égalitaire de celui-ci, égalité pour la santé, pour l'accès au savoir, au transport, à la

sécurité... Dans notre propre corporation notre lutte contre la privatisation et pour le maintien des critères de service public a pour but de sauvegarder l'accès égalitaire à l'énergie, bien de première nécessité s'il en est, il créerait des emplois, combat essentiel à mener. Comment aujourd'hui vivre dignement sans lumière, sans chauffage.

« Nous n'avons pas la prétention de tout régler aujourd'hui, mais, par notre action symbolique, nous souhaitons apporter notre pierre au combat que vous-même menez contre le recul social de notre société... Les grévistes en bloquant votre compteur d'électricité vous offrent donc la gratuité de l'énergie pendant la durée de leur action, conserver ce papier dégage votre responsabilité... bon courage... » Cette lettre est signée par le comité de grève.

Propos recueillis par Louise Titti



● L'ombre de Maastricht

L'ombre de Maastricht plane sur le conflit actuel. Pour le gouvernement, le traité constituerait un impératif catégorique justifiant de sacrifier l'emploi à l'orthodoxie monétaire. Si le Parti socialiste est aussi discret et gêné aux entournures, c'est qu'il a été (et reste) lui-même un fervent défenseur de cette politique européenne. Or, un changement de cap dans la politique sociale exige à l'évidence un changement de cap de la politique européenne.

Lors du référendum de 1992 sur la ratification du Traité, les tenants du « oui » ont tout fait pour présenter un choix binaire entre l'Europe ou le repli. Nous disions au contraire que l'orientation de Maastricht, en priorisant la monnaie unique, jouerait contre l'Europe. La monnaie est en effet la traduction de rapports sociaux. Elle peut aussi contribuer à les façonner, mais à quel prix ? Une construction européenne durable aurait dû commencer par les fondations : la création d'un espace social européen, des « critères de convergence » des acquis et droits sociaux (convergence progressive des salaires axée sur les meilleurs salaires, une réduction coordonnée du temps de travail, la mise en chantier de grands projets de services publics européens).

Le choix de Maastricht a été inverse : commencer par le corset monétaire pour leur subordonner les droits sociaux et discipliner les économies nationales dans le sillage du mark. Les mieux intentionnés ont sans doute mis imprudemment sur une reprise vigoureuse de la croissance. Mais nous avons le marasme chronique et la récession

centrifuge qui creusent les inégalités entre économies, régions, catégories sociales. Nous avions annoncé que, dans ces conditions, la course aux critères éliminatoires de convergence conduirait tout droit à une Europe peau de chagrin. Une Europe réduite à l'Allemagne, au Bénélux, à la France, sans l'Angleterre, sans l'Italie, sans l'Espagne, sans le Portugal, sans une réelle ouverture aux pays d'Europe orientale, mérite-t-elle encore le nom même d'Europe ?

Daniel Bensaïd

● Un appel en soutien aux grévistes

Le 7 décembre déjà, ils étaient plus de trois cents intellectuels, artistes, universitaires, à avoir signé un appel de soutien au mouvement gréviste. Cet appel répond de fait à celui publié quelques jours auparavant, à l'initiative notamment de la rédaction de la revue Esprit, et qui voulait apporter un appui « de gauche » au plan Juppé et aux positions défendues en ce domaine par Nicole Notat.

« Face à l'offensive déclenchée par le gouvernement, nous estimons qu'il est de notre responsabilité

lité d'affirmer publiquement notre pleine solidarité avec celles et ceux qui, depuis plusieurs semaines, sont entrés en lutte ou s'approprient à le faire. Nous nous reconnaissons pleinement dans ce mouvement qui n'a rien d'une défense des intérêts particuliers et moins encore des privilèges mais qui est en fait une défense des acquis les plus universels de la République.

« En se battant pour leurs droits sociaux, les grévistes se battent pour l'égalité des droits de toutes et de tous : femmes et hommes, jeunes et vieux, chômeurs et salariés, travailleurs à statut, salariés du public et salariés du privé, immigrés et Français.

« C'est le service public, garant d'une égalité et d'une solidarité aujourd'hui malmenées par la quête de la rentabilité à court terme, que les salariés défendent en posant le problème de la Sécurité sociale et des retraites. C'est l'école publique, ouverte à tous, à tous les niveaux et garante de la solidarité et d'une réelle égalité des droits au savoir et à l'emploi que défendent les étudiants en réclamant des postes et des crédits. C'est l'égalité politique et sociale des femmes que défendent celles et ceux qui descendent dans la rue contre les atteintes aux droits des femmes. Tous posent également la question de l'Europe : doit-elle être l'Europe libérale que l'on nous impose ou l'Europe citoyenne et sociale que nous voulons.

« Le mouvement actuel n'est une crise que pour la politique gouvernementale. Pour la masse des citoyens, il ouvre la possibilité d'un départ vers plus de démocratie, plus d'égalité, plus de solidarités

et vers une application effective du Préambule de la Constitution de 1946 reprise par celle de 1958.

« Nous appelons tous nos concitoyens à s'associer à ce mouvement et à la réflexion radicale sur l'avenir de la société qu'il engage : nous les appelons à soutenir les grévistes matériellement et financièrement. »

Cet appel a notamment été signé par : Samir Amin, Tony Andréani, Etienne Balibar, Pierre Bauby, Christian Baudelot, Yves Benot, Daniel Bensaïd, Joël Biard, Jacques Bidet, Alain Bihr, Luc Bolstanski, Pierre Bourdieu, Joëlle Brunerie-Kaufman, Bernard Charlot, Geneviève Clancy, Daniel Debatisse, Jacques Debouzy, Marianne Debouzy, Suzanne de Bruhnhoff, Jean-Claude Delauney, Jacques Derrida, Roland Desné, Claude Dubar, Jean-Baptiste Eyraud, François Hincker, Albert Jacquard, Pierre Juquin, Alain Joxe, Jacques Kergoat, Danièle Linhart, Michaël Löwy, Henri Maler, Roger Martelli, Gérard Molina, René Mouriaux, Jean-Louis Moynot, Gilles Perrault, Madeleine Rebérioux, Alain Roux, Catherine Samary, Léon Schwartzberg, Lucien Sève, Jean-Pierre Terrail, Emmanuel Terray, Christian Topalov, Michel Verret, Pierre Vidal-Naquet, Marina Vlady, Michel Vovelle, Serge Wolikow...

* Adressez vos signatures et vos dons à Catherine Lévy, 4, rue Rambutau, 75003 Paris, CCP 2130516.J.

1. Le quotidien Libération a publié le 7 décembre un débat sur le fond entre Joël Roman, rédacteur en chef d'Esprit, et notre camarade Daniel Bensaïd signataire de l'appel ci-dessus.

Le FN attaque à Toulon

Sermonné le 30 octobre par Le Pen, le maire de Toulon révèle peu à peu le vrai visage du Front national. Le 6 novembre, Jean-Marie Le Chevallier annonce une mesure sans précédent en France.

Prendant prétexte de l'insécurité de locaux que les précédentes municipalités UDF avaient laissées se dégrader, le maire décide l'expulsion, sans logement, des syndicats de la Bourse du travail de Toulon (CGT, CFDT, UNSA, FSU - FO et la CFTC ayant leurs locaux ailleurs).

Plusieurs associations dont la Fédération nationale des travailleurs handicapés et le MRAP sont aussi touchés. Le Chevallier ne veut pas rendre la Bourse à ses occupants après les travaux. Il a prévu d'installer à la place un « théâtre à l'italienne » alors que le Théâtre de Toulon se dresse à cent cinquante mètres seulement de là... La mairie décide l'expul-

sion le 7 décembre. La préfecture du Var légalise l'arrêt municipal ! Refusant d'être jetés à la rue, les syndicats décident d'occuper la Bourse, le 6 au soir. Leur mobilisation et les manifestations massives qui ont lieu à Toulon ces derniers jours contraignent Le Chevallier à reculer. Lundi 4 décembre, il accepte pour la première fois de reloger les occupants de la Bourse avant la fin du mois. Malgré ce succès, rien ne garantit encore que les syndicats et les associations soient relogés dans des lieux corrects.

L'enjeu dépasse largement Toulon et la liberté de réunions dans la cité. Il s'agit du rapport de forces entre le mouvement ouvrier et un parti qui s'attaque directement aux travailleurs et à leurs locaux, comme les fascistes italiens et les nazis en Allemagne en 1933. Le Front national doit être vaincu !

Patricia Franchini

NE DECEVONS PAS JUPPE

Juppé, admirable faux cul droit dans ses bottes, est capable de vous regarder droit dans les yeux et de déclarer, sans l'ombre d'un sourire, son admiration pour les grévistes (à qui, il est vrai, personne n'accordera de réduction de loyer). Puis il passe dans le bureau d'à côté pour boucler les derniers détails des prochaines initiatives de ses braves « usagers ».

Sa politique économique, c'est du pareil au même. La main sur le cœur (il se situe à la hauteur du portefeuille), le Premier ministre a bien expliqué que son plan consiste à ne rien changer au statut ou à la retraite, de qui que ce soit. Tout cela est au fond le résultat d'un terrible malentendu, d'un déficit de communication, alimenté par une insidieuse campagne de désinformation socialo-communiste. L'idée lancée complètement au hasard par Arthuis, de supprimer l'abattement de 20 % sur l'impôt, n'était ainsi qu'un faux lamentable, sans doute une grossière manipulation de taupes trotskistes. Pourtant, c'était après tout un remarquable exemple de la méthode Juppé : on an-

nonce une réforme structurelle incontournable, qu'on aurait dû faire depuis longtemps, mais on jure en même temps qu'elle ne change rien pour personne.

Le spectacle de ce ministre RPR promettant ses grands dieux qu'il était hors de question de privatiser quoi que ce soit dans le secteur public, ni à la Poste, ni à EDF, ni à France-Télécom était pleinement rassurant, et en tout cas très distrayant. Et on a du mal à comprendre comment la grève des cheminots va pouvoir continuer après cette solennelle promesse selon laquelle il était absolument exclu de fermer six mille kilomètres de chemin de fer, dont la SNCF se contenterait seulement de confier la gestion aux communes limitrophes.

Face à ces prodiges de duplicité, le plus simple est sans doute d'aller aux sources, et de consulter la dernière étude de l'OCDE sur la France. C'est un répertoire très complet d'arguments et d'injonctions. Par exemple, cela n'a pas été une très bonne idée d'augmenter le SMIC en juillet dernier, si peu que ce soit. L'OCDE explique pourquoi : « les parti-

sans d'un salaire minimum relativement élevé invoquent des arguments d'équité ; mais, dans la mesure où il conduit à l'exclusion du marché du travail, on peut douter de son efficacité à son égard ». Convaincant, non ?

En ce qui concerne le déficit du budget public, l'augmentation des impôts n'est pas forcément la meilleure solution : « le niveau des effectifs dans la fonction publique plus élevé que dans la plupart des pays suggère que l'on peut rationaliser certaines activités et éliminer les doubles emplois ». Et voilà le travail ! Il y en a vraiment pour tout le monde. La même étude consacre par exemple un chapitre aux transports, où un cheminot curieux aurait pu apprendre qu'en raison « d'une faible latitude sur le plan commercial, de normes très strictes de sécurité et d'une réglementation rigide du travail, la SNCF ne peut que difficilement concurrencer les autres modes de transport ».

Voilà ce qu'il y a derrière les réformes structurelles de Juppé : une offensive contournée, qui avance en crabe, qui ne se déclara-

pas comme telle, qui se réclame du changement, de la modernisation (et probablement d'Internet). Ce discours impressionnant encore les intellectuels style Touraine qui ont signé un manifeste pour accorder un brevet de justice sociale au couple Juppé-Notat. Mais, par un retournement que l'on sentait arriver et en tout cas que l'on espérait, les travailleurs ont pris brusquement conscience que l'on se payait résolument leur tête. Le voile s'est déchiré, et toute la situation a subitement basculé, passant d'une sourde résignation à une volonté de résistance dont la dureté est proportionnelle au sentiment d'avoir été trop longtemps floué.

Ce retournement est sans doute la condition essentielle de l'émergence d'un projet de transformation sociale. Pour y contribuer, la moindre des choses est de réussir l'opération souscription. D'ailleurs, Juppé, que l'on sait épris de justice sociale et de pluralisme politique, serait extrêmement déçu si nous n'arrivions qu'à 9980 chèques approvisionnés au 31 décembre.

Christian Barsoc



Ensemble contre Juppé

LES ENJEUX DERRIÈRE LA SÉCU

● Offensive libérale et choix de société

L'argumentaire « technique », de faux « bon sens », présenté par Juppé sur la Sécurité sociale cache ses véritables objectifs. Contrairement à ce qu'il affirme péremptoirement, il y a bien plusieurs réformes alternatives possibles. Mais l'attaque gouvernementale contre la Sécu n'est qu'un élément d'une offensive libérale visant à imposer partout la dictature du marché. Pour défendre un autre choix de société et laisser place à la démocratie, le retrait du plan Juppé est bien un préalable.

Les mêmes qui exigeaient hier une réduction du rôle de l'Etat, sont prêts à brader le service public et à faire prendre en main par ce même Etat (encore plus endetté que la Sécurité sociale) la gestion de l'assurance maladie. C'est faire tomber la politique de soins dans les arbitrages budgétaires annuels, au gré de majorités changeantes, et dénaturer du même coup le principe de base de la Sécu qui est une caisse de solidarité des salariés (ainsi que l'atteste encore sur la feuille de paie la ligne cotisations, dont les affectations sont intangibles par l'Etat et non pas « impôt »).

Dans son discours de présentation du Plan à l'Assemblée nationale, Juppé a été clair sur ce choix de fiscalisation en annonçant le « basculement progressif d'une partie des cotisations maladies par la CSG », soulignant, pour enfoncer le clou, qu'il s'agit là « d'un changement structurel du financement de la Sécurité sociale ». En effet, il s'agit de soumettre ce qui fut conçu comme une mutuelle générale des travailleurs à la tutelle complète de l'Etat.

Les problèmes de financement et de gestion de la Sécu sont réels. Mais le plan Juppé, ficelé par surprise, à prendre ou à laisser, clôt la discussion avant même de l'avoir ouverte. Or, le problème de la Sécu ne se réduit pas aux dépenses ou gaspillages de santé. Il est connecté à tous les aspects de la vie sociale. Pour discuter sérieusement de solutions contradictoires, il faut tout débattre, tout mettre sur la table : la dette de l'Etat ou du ministère de la Défense, le coût du chômage massif pour la Sécu, le coût des allègements successifs



des charges sociales et des réductions à répétition des impôts sur les bénéfices des entreprises (sans même la contrepartie de créations significatives d'emploi), les profits des firmes pharmaceutiques, etc. Pourquoi ne pas envisager, par exemple, un centre public de recherche du médicament ?

On justifie souvent l'augmentation de la CSG et la création du RDS en affirmant que le système actuel de cotisation salariale pénalise les entreprises de main-d'œuvre et avantage les entreprises moins utilisatrices de main-d'œuvre. Mais alors, pourquoi ne pas compenser en faisant contribuer les entreprises à forte valeur ajoutée et les revenus financiers par un prélèvement solidarité directement reversable aux caisses de Sécu (une sorte de RDS, en somme, à la charge exclusive des entreprises), sans toucher au principe de base de la cotisation salariale ?

La gestion de la Sécu pose enfin un réel problème de démocratie. Il peut et doit être examiné

dans le sens d'une plus grande transparence (pourquoi pas une sorte de Cour des comptes pour un budget équivalent à celui de l'Etat ?), d'élections régulières et réellement pluralistes des représentants salariés, à condition que soit respecté le principe de la représentation prédominante des salariés qui a présidé à la création même de la Sécu...

Tout cela peut être discuté, dans le cadre d'un vaste débat national, éventuellement conclu par référendum. Il est en revanche inacceptable de donner la réponse avant d'avoir posé les questions, toutes les questions en jeu. C'est pourquoi le retrait du plan Juppé est un préalable.

Deux logiques

Très vite, quand on déroule le fil des projets gouvernementaux et qu'on entrevoit le paysage annoncé, il devient évident que l'enjeu est un choix global de société. C'est d'ailleurs ce que disait Juppé dans son discours à l'Assemblée en insistant sur « la cohérence des réformes et de la politique économique et sociale que conduit le gouvernement ». Au nom de l'orthodoxie monétaire, le gouvernement a choisi sa voie : privatiser totalement ou partiellement les services publics dans le cadre de la concurrence internationale ; privatiser une part croissante des retraites ; mise en concurrence des hôpitaux ; transformer progressivement l'assurance maladie en impôt intégré au budget de l'Etat, ne garantissant plus l'accès égal en droit à la santé ; aller vers des universités de plus en plus concurrentielles avec démantèlement de fait des diplômes nationaux ; menaces contre les droits des femmes...

Compétition et concurrence partout, c'est un choix, celui du capital. D'autres choix sont pourtant possibles. Nous vivons dans un

monde absurde et irrationnel. Qui a décrété, au nom de quoi, qu'acheter une nouvelle voiture, c'est bon pour l'économie et mérite une prime (balladurette ou juppette), alors que dépenser pour se soigner ou s'éduquer serait anti-économique ? Qui peut imaginer que ces sociétés sortiront durablement de leur crise sans changement radical de conceptions, de priorités, de politique ? Qui peut imaginer qu'elles résoudront la question de l'emploi sans une réduction massive du temps de travail (35 heures tout de suite, 32 heures dans deux ans avec une réorganisation du travail lui-même) ?

Qui peut ignorer que les 37 annuités et demi, revendication de résistance immédiate, c'est encore beaucoup trop par rapport aux conditions de vie et d'emploi, d'usure physique et morale des travailleurs ? Qui peut croire que l'on résorbera à pas de tortue la précarité et l'exclusion, sans une révolution dans la politique de l'emploi et de la ville (pour satisfaire le droit élémentaire au logement, il faudrait rien de moins qu'une révision énergétique du système foncier, en revenant aux idées d'expropriation et de municipalisation des sols ?

Qui peut ignorer la nécessité de projets à moyen terme, dans les transports, les télécoms, la santé, pour faire face à la concurrence internationale sans saborder le service public ? Qui peut ignorer que nos sociétés en évolution rapide ont besoin d'étudiants non pas prématurément spécialisés, mais dotés d'une culture de base suffisamment solide pour aborder leurs problèmes d'orientation, répondre aux mutations techniques, évoluer professionnellement, ce qui suppose un redéfinition radicale des missions de l'enseignement public et notamment de l'enseignement supérieur ?

Qui peut ignorer qu'un changement de politique, ce n'est pas le repli, mais c'est aussi un changement clair et net de politique européenne, notamment en donnant la priorité à un espace social (baisse concertée du temps de travail, convergence des salaires et des acquis sociaux, exploration des possibilités de service public européen) ?

Qui peut croire qu'une politique écologique, à moyen et long terme, soit compatible avec la dictature à court terme du marché ?

Qui peut ignorer enfin que ce choix global signifie que le droit à l'existence (à un emploi, à un logement, à la santé, à l'éducation), l'emporte sur le droit de propriété et la loi du profit ?

Daniel Bensaïd

Notre combat

La Sécu participe de la solidarité, tant au nom du principe d'égalité devant la maladie, que pour les pensions et retraites. Elle constitue un salaire collectif puisé sur la richesse produite par les travailleurs. Toute atteinte à ces principes ou au niveau des prestations relève d'un vol manifeste. L'Etat comme les patrons défendent une logique qui, en généralisant le commerce des assurances et des retraites privées, saperait les fondements mêmes du système de protection sociale qui leur fut imposé en 1945. Ils prétendent tout simplement transformer en profits ce salaire collectif qui nous appartient.

Nos propositions se déclinent donc en mesures de première urgence ouvrant la voie à une politique alternative de santé fondée sur l'égalité et la solidarité.

Le déficit, ce sont eux qui l'ont creusé. Les dettes cumulées des patrons s'élèvent à 75 milliards en 1994, bien plus que le déficit lui-même. S'y ajoute les 12 milliards non recouverts par suite des décisions gouvernementales de financement ou d'exonération de cotisations sociales de plusieurs centaines de milliers d'emplois précaires. Le budget 1996 prévoit 113 milliards de cadeaux fiscaux aux entreprises.

Les comptes sont simples à faire : 87 milliards de francs sont immédiatement disponibles pour peu que l'on prenne des mesures draconiennes envers ces mauvais payeurs en les contraignant à alimenter un fonds de recouvrement des dettes. Pour 1996, la marge est encore plus substantielle si l'on annule les cadeaux fiscaux faits au patronat. 203 milliards au total, c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour combler les déficits cumulés sur plusieurs années.

Sans compter le manque à gagner de 210 milliards de cotisations que signifie l'existence de 3,2 millions de chômeurs. La défense de la Sécu rime forcément avec une politique de l'emploi qui nécessite le vote d'une loi cadre pour le plein emploi par la réduction du temps de travail, avec maintien des salaires et création des postes de travail correspondants.

Vient ensuite toute une panoplie de mesures pour assurer une redistribution plus équitable des richesses. Plus de 2,5 millions de personnes vivent aujourd'hui avec un demi SMIC pendant que 10 % des ménages les plus riches se partagent 55 % des patrimoines. La fiscalisation est un piège, la CSG soit disant « plus juste » un mensonge. Financée à 90 % par les plus pauvres (salariés, retraités, chômeurs), elle vise à briser le lien entre la Sécu et la source réelle des richesses, le travail des salariés. Il faut lui opposer la taxation des richesses au même niveau que les cotisations sociales. Recettes estimées de l'opération entre 60 et 80 milliards de francs. Enfin, une autre politique sociale et de santé doit assurer une couverture universelle et la garantie de retraites par répartition pour tous, adossée à un contrôle public de l'industrie pharmaceutique.

Jean-Louis Michel

La Sécu dans Rouge

Nous avons déjà publié ces dernières semaines dans Rouge :

- ★ « Sécurité sociale : Analyse du plan Juppé », 30 novembre, S. Bernard.
- ★ « Sécurité sociale : la Grande Arnaque », Maxime Durand, 23 novembre.
- ★ « Propositions de la LCR pour sauver la Sécurité sociale » et de S. Bernard « Limiter les dépenses de santé ? », 9 novembre.
- ★ « Sécurité sociale : la crise et nos réponses », S. Bernard, 26 octobre.
- ★ « Cinquantième de la Sécurité sociale : que les malades paient ! » et « Les mesures annoncées », S. Bernard, 19 octobre.
- ★ « Sécurité sociale, un acquis historique à défendre et à rénover », François Dietrich, 12 octobre.

CONTRAT DE PLAN SNCF

● Les raisons de la colère

Le contrat de plan Etat-SNCF était un bâton de dynamite que le gouvernement avait dans les mains depuis des mois. Plusieurs grèves et manifestations nationales avaient déjà averti le gouvernement : ou il laissait tomber, ou c'était la grève. Ci-dessous l'analyse du projet et la démonstration des enjeux de société qu'il recèle.

La première question posée est celle de l'avenir du réseau. La SNCF ne veut plus (ou ne peut plus, vu les conditions actuelles de déséquilibre budgétaire où elle se trouve et qui sont dénoncées avec hargne par tous les technocrates d'Etat), assurer la pérennité des lignes déficitaires. C'est pourquoi elle s'en remet au gouvernement pour l'avenir de six à seize mille kilomètres de lignes. Concernant les lignes régionales, la SNCF s'en remet aux conseils régionaux, l'Etat devant suivre le rapport du sénateur RPR Haenel proposant de leur reverser les contributions publiques.

A partir de là, tous les éléments d'un éclatement du réseau sont mis en place. La conséquence de cette orientation se traduisant à coup sûr par une augmentation du prix du transport pour les usagers et un accroissement de la pression sur les cheminots pour augmenter la productivité.

Les cinq points de la colère

1. LES RETRAITES. Quoi qu'en disent direction SNCF et gouvernement, la question des retraites figure en bonne place dans le contrat de plan, notamment par le biais des concours de l'Etat prévus au cahier des charges. Pour la première fois, le texte que la SNCF et l'Etat s'approprient à signer comprend une référence à une « cotisation normalisée ». L'inquiétude des cheminots s'est donc tout naturellement portée sur les conséquences du plan Juppé. Il faut en effet savoir que par rapport au régime général les cheminots cotisent plus (pour leur retraite, ils versent 7,85 % de leur salaire, non plafonné, contre 6,85 %, plafonné) et qu'ils reçoivent des retraites inférieures. Pour un versement de 37,5 annuités, un cheminot perçoit 66,6 % de son salaire (hors primes) alors que le régime général verse 71 % du salaire.

De plus, lors du départ à la retraite à 55 ans, la majorité des cheminots n'a versé que 32 annuités et leur pension est diminuée de 2 % par année manquante. Aujourd'hui, un départ à 55 ans signifie 64 % du salaire hors primes, et augmenter le nombre d'annuités à 40 aurait pour répercussion immédiate de baisser de 5 % les pensions versées, soit 59 % du salaire hors primes. Par exemple, avec un salaire de 9 000 F (dont 900 F de primes), un cheminot reçoit pour 32 annuités, 5 184 F. Si le projet Juppé passait, il ne toucherait plus que 4 779 F. Rappelons enfin qu'actuellement 50 % des ex-cheminots reçoivent une retraite inférieure à 6 250 F net. Voilà pour les privilèges !

2. LA DETTE. Les cheminots sont fort préoccupés par les discussions

entre la direction de leur entreprise et l'Etat sur la situation financière de la SNCF. En effet, le contrat de plan prétend éponger une partie de la dette (environ un sixième !), le solde devant être comblé par un deal scandaleux dit « donnant-donnant » : pour chaque franc de productivité interne ou de cession d'actifs, l'Etat donnerait un franc pour alléger les charges financières. Or, les cheminots ont mal à la dette depuis déjà longtemps. Il n'est pas une année où l'on ait présenté la réduction des effectifs comme la condition nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire. Or, les années passent, dix-huit emplois par jour disparaissent et le déficit se creuse chaque fois un peu plus !

Quelles sont donc les raisons de l'endettement ? On parle trop souvent de la « dette de la SNCF », alors qu'il serait plus exact de dire « la dette de l'Etat envers la SNCF », dans la mesure où celui-ci décide les constructions de lignes nouvelles TGV laissant le soin à cette dernière d'emprunter sur les marchés financiers. Les seuls frais financiers liés à cette dette seront en effet de douze milliards en 1995, pour un excédent brut d'exploitation de huit milliards. On ne traite jamais dans les mêmes termes du budget annuel de la route, de son « équilibre », en additionnant investissements, charges d'entretien, de sécurité routière (eh oui, les flics sont un peu les aiguilleurs des routes). On ne parle que très peu des « coûts sociaux » dans les transports, où « coûts externes » comparés de chaque mode de transport terrestre (incidences écologiques, accidents, conditions sociales des salariés...).

Ce manque de prise en compte politique de la situation particulière du chemin de fer en France est ressenti par les cheminots comme une injustice permanente. Ce débat est rituel dans tous les congrès syndicaux des sept fédérations de cheminots, donnant souvent lieu à une remise en cause des fondements capitalistes d'une société incapable de gérer le long terme, accrochée au profit immédiat, collée à la logique des « flux tendus » et du « zéro stock », ciblant les transports comme étant au cœur de la bataille sur la baisse des coûts.

Jusqu'à ces derniers temps, la SNCF était restée relativement à l'abri de la concurrence ferroviaire à l'intérieur de l'Hexagone. La concession accordée à Eurotunnel fut la première brèche, une compagnie de droit privé gérant l'infrastructure ferroviaire (du terminal français au terminal anglais) et l'exploitation des navettes.

Depuis deux ans, la menace s'est faite plus précise avec la mise en œuvre de la directive européenne 91 440 et la possibilité pour n'im-

porte quelle compagnie d'un Etat membre de la Communauté de pénétrer n'importe quel réseau. Tous les ingrédients sont maintenant en place pour une « libéralisation » (dé-réglementation) équivalente à celle qui a eu lieu dans le secteur aérien avec l'explosion de la guerre tarifaire sur les lignes les plus rentables et, en contrepartie, la réduction drastique des coûts d'exploitation au prix de milliers de licenciements. Cette logique menace évidemment tous les services publics constitués en « réseau », au premier rang desquels France Telecom, EDF-GDF, La Poste.

3. LES DIRECTIVES EUROPEENNES.

Accepter la concurrence face à un monopole de service public, c'est en modifier complètement la structuration interne et la finalité. Au nom de la transparence des coûts, la SNCF a dû séparer activités de « transporteur » et de « gestionnaire de l'infrastructure » (les voies et la circulation des trains) afin qu'une société ferroviaire souhaitant accéder au réseau français puisse le faire dans les mêmes conditions de concurrence.

Cette logique, une fois enclenchée, a un effet d'accélération terrible sur le processus de morcellement de l'entreprise, chaque activité de transport (les grandes lignes voyageurs, les marchandises, les trains de banlieue), voulant soit à titre commercial, soit sur demande des pouvoirs publics apportant une contribution (Etat ou conseil régional) négocier son « péage » en fonction du sillonn horaire choisi, du poids et du nombre de ses trains.

Cette tendance centrifuge pousse chaque direction d'activité interne à la SNCF à se concentrer sur ses propres coûts de production pour s'acquitter d'un péage qui sera d'autant plus élevé que l'Etat ne subventionnera que ce qu'il estime « pertinent ». D'où une spirale qui ne peut conduire qu'à la fermeture de milliers de kilomètres de lignes.

4. LA « MAITRISE DES COÛTS D'EXPLOITATION ».

Comme on vient de le voir, les efforts de productivité font partie du chantage à la dette et des « contraintes » bruxelloises. Ils deviennent l'enjeu central de ce contrat de plan, un enjeu quelque peu oublié des grandes confrontations médiatiques. Pour réduire la masse salariale de la SNCF, trois méthodes du contrat de plan :

a - Casser le statut. Il faut, selon le président de la SNCF Ber-gougnot, que « les cheminots qui

ont un statut acceptent en contre-partie la modification des règlements qui le constitue ». On ne saurait mieux dire : on ne garde la coquille que pour rassurer les cheminots. Le but reste, selon le projet de contrat de plan lui-même : « Comme toutes les entreprises du secteur des transports avec lesquelles elle est en concurrence, la SNCF accélérera de façon substantielle la progression de la production par agent ». On voit dans quel sens le patronat cherche à « harmoniser les conditions sociales » entre le rail et la route !

b - Bloquer les salaires et les embauches. « La SNCF mènera un ambitieux (osons ndlr !) programme de réduction des frais de siège, de maîtrise de ses dépenses d'administration et de maîtrise de ses autres dépenses de fonctionnement ». De plus, « la SNCF devra conduire un effort durable de modération salariale ».

c - L'externalisation des tâches. Pour conclure ce point, soulignons que « l'entreprise cherchera à bénéficier de la souplesse d'adaptation des entreprises sous-traitantes ». Elle pourra aussi avoir recours à des tiers pour des tâches logistiques liées à la gestion de l'infrastructure où à l'exploitation des transports ferroviaires ».

5. L'ECLATEMENT DE LA SNCF

ET DE SON GROUPE. Le projet de contrat de plan prévoit que la SNCF « se recentre sur son activité principale de transporteur ferroviaire » et organise « la cession de tous les actifs immobiliers et fonciers » ainsi que « l'ensemble des participations financières et des filiales qui ne concourent pas directement à l'activité ferroviaire ».

Dans ce cadre, tout ce qui participe au « service complet » du voyageur (tourisme, bagages...) sera évacué vers le privé. La participation de la SNCF dans les filiales routières du groupe sera égale-

ment cédée, aggravant la concurrence et la situation sociale dans le secteur routier déjà très déréglementé. Par ailleurs, la politique de filialisation/privatisation sera accélérée. Cela concerne notamment le SERNAM et le service TELECOM de la SNCF qui devraient rentrer en concurrence avec l'opérateur public France Telecom, également en voie de privatisation à l'approche de la déréglementation complète du secteur décidée par Bruxelles.

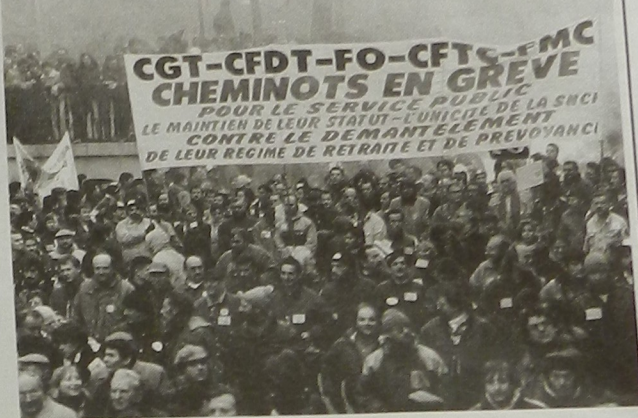
Vers des chemins de fer privés

Peu nombreuses, les compagnies privées existent et exploitent souvent pour le compte de la SNCF de petits bouts de lignes. Deux compagnies se partagent le marché, les CFD et la CFTA, filiale de la Générale des Eaux (dont les méthodes pour passer les marchés publics sont bien connues). Quelques lignes dans la région Centre, quelques petits bouts en Bretagne, des exploitations pour le compte de FRET SNCF dans l'Est, les Chemins de fer de Provence entre Nice et Digne... Cela restait jusqu'à présent marginal.

Depuis quelques temps le mouvement s'accélère. La SNCF fait appel à ces sociétés quand elle manque d'effectifs pour l'entretien des voies ou pour effectuer des dessertes marchandises en période de croissance du trafic... au lieu d'embaucher des agents à statut. Ces deux compagnies se livrent à un véritable lobbying auprès des conseils régionaux et départementaux expliquant qu'ils peuvent exploiter les lignes dont la SNCF se retire, à moindre coût.

Dans ce cadre, la régionalisation des services voyageurs faisant suite à la proposition du sénateur RPR Haenel apparaît comme un encouragement à l'éclatement du réseau public national, ouvrant l'appétit des compagnies privées.

Claude Bolo



ETUDIANTS

● Un essoufflement de la mobilisation ?

L'enjeu de la coordination nationale étudiante du 6 décembre à Censier était double. Il s'agissait non seulement de répondre aux propositions de Bayrou formulées le week-end dernier, mais aussi de marquer une nouvelle étape dans l'extension et la structuration du mouvement, et de déterminer les échéances à venir.

Le deuxième plan d'urgence annoncé par Bayrou le 3 décembre a été accueilli de la même manière que les précédents. Dans les AG, et par conséquent dans la coordination, il a été jugé très nettement insuffisant.

Les deux mille postes d'enseignants, les deux mille postes de personnel IATOS, les trois cent soixante-neuf millions de francs de crédits de fonctionnement, les deux milliards de francs pour les travaux de sécurité, sont bien en deçà des besoins et des revendications des étudiants en lutte.

Qui plus est, loin de marquer un réengagement de l'Etat dans le financement de l'enseignement supérieur, ce plan d'urgence est « le résultat d'un subtil montage financier qui n'alourdit pas (...) la charge de l'Etat » (Le Monde, 7 décembre 1995). En fait, Bayrou ne fait que redéployer des moyens à l'intérieur du budget de l'Education nationale (transfert de postes du secondaire vers le supérieur). Sur les deux milliards pour la sécurité des bâtiments, seuls cinq cents millions seront apportés par l'Etat, le reste étant puisé sur les réserves financières des universités, ou financé par les collectivités locales.

S'il marque un recul du gouvernement, qui a été obligé une nouvelle fois, sous la pression des étudiants, de lâcher quelques moyens, il n'empêche qu'il s'agit là de concessions pour le moins minimales (voir Rouge du 6 décembre 1995). En ce sens, la coordination nationale ne pouvait qu'appeler à la poursuite du mouvement, comme l'avait déjà fait le bureau de la coordination précédente, au lendemain de sa rencontre avec Bayrou.

Mais la coordination de Censier a également permis de faire le point sur l'état de la mobilisation dans les facs. De ce point de vue, le mouvement semble marquer le pas. Dans un certain nombre de facs, les AG sont de moins en moins massives et on peut parler d'essoufflement. Dans ces universités, lorsque, au début de la semaine prochaine, les cours, pour l'instant suspendus par l'administration, sont censés reprendre, il est à craindre que la mobilisation s'étiolle très rapidement et s'arrête, même si la participation des étudiants aux manifestations des 5 et 7 décembre, aux côtés des salariés, a été une fois encore non négligeable, voire importante. En revanche, dans d'autres facs, et parfois celles qui sont depuis le plus longtemps en grève (Toulouse, Montpellier), les AG restent massives et déterminées.

Légitimité

La coordination du 6 décembre a été le reflet de cette situation, puisque sur environ quarante-cinq délégations présentes, une douzaine



seulement représentaient une fac toujours en lutte. Pour autant, on ne pouvait pas parler d'illégitimité de cette coordination, les délégués présents ayant été élus et mandatés par des AG d'étudiants désireuses de prendre part au mouvement national.

C'est la raison pour laquelle il était juste qu'elle puisse se tenir, ce qui n'a pas été du goût de tout le monde, puisque la Gauche socialiste (GS), courant auquel appartient le groupe qui dirige l'UNEF-ID, a de nouveau tenté d'en empêcher le déroulement, étant souvent à l'initiative de ou participant à quelques « incidents physiques » entre

les différentes composantes de service d'ordre présentes, faisant d'ailleurs appel pour cela à certains de ses membres quinquagénaires (les « oncles et les grands-oncles » dont parle Le Monde du 7 décembre 1995).

Tantôt studieuse, tantôt animée, la coordination a réitéré les revendications contenues dans le précédent appel. Elle a appelé à la participation aux manifestations des salariés le 7 décembre et à une journée nationale d'action et de manifestation le 12 décembre (date également avancée chez les salariés). Un bureau de coordination a par ailleurs été élu, même si son exis-

tence ne paraît pas réellement justifiée, le risque étant que les étudiants en lutte ne se reconnaissent pas complètement dans les prises de position d'une instance élue par une coordination partiellement représentative. L'élection d'un secrétaire technique, chargé de préparer la prochaine coordination prévue le 13 décembre à Tours, aurait sans doute été préférable (c'est la raison pour laquelle aucun militant de la LCR ou des JCR-RED n'appartient au bureau, contrairement à ce qu'a pu affirmer la presse).

Perspectives

Difficile de prévoir ce que sera la dynamique issue de cette situation, marquée par une grande hétérogénéité dans la mobilisation, surtout dans un contexte où le mouvement des salariés devient l'enjeu central de la situation politique, faisant objectivement passer au second plan le mouvement étudiant (ce qui ne veut pas dire que des liens entre les deux ne peuvent pas exister). Un rebondissement dans la mobilisation étudiante peut toutefois avoir lieu, notamment si le mouvement de grève s'étend du côté des ensei-

gnants et des personnels IATOS des facs, ou si le mouvement des salariés prend une dimension qualitativement supérieure (grève générale interprofessionnelle).

La question se pose également de savoir quel débouché politique s'offre aux étudiants en lutte, à la fois à la frange la plus radicalisée d'entre eux mais aussi aux autres. Au-delà de la démission du gouvernement Juppé, mot d'ordre repris par une partie du mouvement, la question de l'alternative politique se pose inévitablement, mais ne trouve pas aujourd'hui de véritable réponse.

Le PS et le PC n'incarnent évidemment pas cette alternative et ne proposent pas de réponse. Il faut désormais être à même d'avancer vers l'élaboration d'une alternative capable de proposer des perspectives à toutes celles et tous ceux qui, dans la lutte, ont remis en cause la logique qui préside aux choix de ce gouvernement. A même d'opposer et d'imposer une autre logique économique et sociale, qui donne la priorité à la satisfaction des besoins de chacune et chacun, en matière de santé, d'éducation...

Renaud Vill

CFDT

● Crise ouverte

Nicole Notat fait tout pour apparaître comme une secrétaire d'Etat chargée de stopper les grèves. Dernière trouvaille, négocier le service minimum ! Cependant, une autre image de la CFDT s'affirme, dans les luttes.

Les cheminots, les machinistes RATP, les postiers en butte aux centres de tri parallèles apprécieront ce coup de poignard anti-grève. Nicole Notat écrit à Juppé : « Ces derniers jours ont vu se développer des expressions individuelles et collectives d'usagers des transports qui, ne contestant ni le droit de grève, ni l'action des salariés, demandent l'application d'un service minimum... Nous comprenons leur préoccupation ». Et Juppé de lui répondre aussitôt : « Je partage donc votre sentiment selon lequel des négociations sur ce sujet devraient s'engager ».

Comment une dirigeante syndicale peut-elle prétendre représenter la solidarité avec de tels comportements ? Ignore-t-elle que le PDG RATP lui-même a récemment déclaré que le service minimum signifiait 90 % du service « ordinaire » ? Le vrai problème serait plutôt d'examiner si par secteurs, des actions de solidarité entre grévistes et usagers ne peuvent pas s'organiser pour consolider la grève et démontrer que les grévistes ont la for-

ce de contrôler le mouvement. A l'exemple de ce qu'ont fait les agents EDF dans plusieurs centres en distribuant l'électricité en tarif de nuit, ou des machinistes RATP en conduisant la nuit les Sans Domicile Fixe dans les centres d'hébergement...

Mais Nicole Notat ne se contente pas de servir d'auxiliaire à une très vieille revendication de la droite sur la limitation du droit de grève. Elle cherche à radicaliser la situation interne, à dégoûter les militants, à provoquer des haines. Plusieurs structures CFDT sont menacées de sanctions collectives à la suite des incidents de la manifestation du 24 novembre ou pour avoir appelé à l'action. Comme si les déclarations de Notat considérant que le plan Juppé est correct à 85 % ou 90 % et qu'il faut le soutenir contre les lobbies n'étaient pas ressenties comme une provocation violente contre la tradition revendicative de la CFDT ; notamment dans l'élaboration de revendications pour la protection sociale et la santé des travailleurs. Fort heureusement, plusieurs secteurs ont publiquement

fait connaître leur désaccord et sont concrètement entrés en lutte contre le plan Juppé (dans les hôpitaux par exemple). Plusieurs centaines de responsables syndicaux de toutes professions font circuler un appel « pour une manifestation nationale interprofessionnelle et unitaire » (Le Monde, 8 décembre). Les secteurs régionaux ou départementaux interprofessionnels traditionnellement en accord avec Notat (la Bretagne) ou en position critique dite « modérée » prennent des positions publiques affirmées de soutien aux grèves : « Il faut absolument que les camarades de la SNCF sortent vainqueurs de leur grève » (Jean-Paul Leduc, secrétaire régional Pays-de-Loire). Le 7 décembre, dans trente-cinq départements, des structures CFDT étaient dans la grève. Il est possible que l'affrontement qui est monté très haut le 8 décembre dans les mines de Lorraine joue, d'une part, un rôle dans l'extension du mouvement et, d'autre part, brise l'hésitation de secteurs CFDT. Cela pourrait d'ailleurs bien venir des entreprises privées, même si des décalages existent.

Dans la région parisienne, les syndicats métaux CFDT et CGT appellent en commun à « généraliser l'action », à « participer massivement aux manifestations » du 12 décembre. Ils proposent notamment le « retour aux 37,5 années de cotisations ». Dans Le Monde (8 décembre), une tribune libre de Michel Pernet, ancien secrétaire de la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE) propose de « donner tout son sens au mouvement » : « Le ras-le-bol qu'il exprime n'est pas séparable d'une aspiration à un changement profond de société qui mette fin à la prostitution devant les marchés financiers ». Il propose les éléments d'une « plate-forme » revendicative « portée par la grève générale » autour de la réduction du temps de travail, des services publics, de la protection sociale.

Une CFDT de convergence des luttes et des grèves, de construction syndicale unitaire, apparaît contre la dérive pro-gouvernementale de la direction confédérale.

Dominique Mezzi